LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Séance du 19 janvier 2026

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**18**	Le 19 janvier,
Présents :	**11**	
Votants :	**14**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR — Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration : Marie-Julie SENEZE donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Sandrine SHAW donne procuration à Patricia ALTHERR - Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER

Absents : Cédric HERNALSTEENS - Yoann FURNON - Cyrielle CHAMOT - Nicolas JAN

Secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN

	Objet	Vote
Délibération 01-2026	Désignation d'une secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
Délibération 02-2026	Engagement des dépenses d'investissement avant vote du budget	Adoptée à l'unanimité
Délibération 03-2026	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Adoptée à l'unanimité
Délibération 04-2026	Devis imprimeries bulletin municipal « Le petit challaisien »	Adoptée à la majorité (1 « contre » : Mme Seneze)
Délibération 05-2026	Création d'un poste agent de maîtrise – promotion interne	Adoptée à l'unanimité
Délibération 06-2026	Modification tableau des emplois suite à avancement de grade	Adoptée à l'unanimité
Délibération 07-2026	Devis Coseec entretien annuel des terrains de football saison 2026	Adoptée à la majorité (2 abstentions : Mme Françoise Sudan et M. Nolwen Sudan)
Délibération 08-2026	Acquisition d'un bien immobilier rue de la Treille (vendeur M. Mottier)	Adoptée à l'unanimité
Délibération 09-2026	Ajustement devis réfection voirie rue des Prairies reprise délibération 31-2025	Adoptée à l'unanimité

Le Maire
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX
DÉPARTEMENT DE L'AIN

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le :